

Attestation sur l'honneur conforme aux articles L822-1, L822-2, L822-3, R8222-1, D8222-5, D8222-7, D8222-8 du code du travail relatif à la lutte contre le travail dissimulé

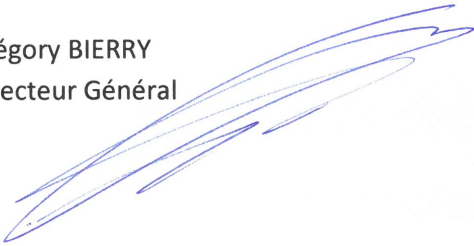
Attestation

Je soussigné Grégory BIERRY,

- Agissant en qualité de directeur général de l'entreprise et étant investi des pouvoirs nécessaires pour signer valablement la présente attestation
- Certifie sur l'honneur :
 - Que les prestations sont réalisées avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L34243-2, L1221-10, L1221-13 et R3243-1 du code du travail.
 - Que l'entreprise n'emploie pas de salariés étrangers démunis de titre les autorisant à exercer une activité en France, conformément au décret du 11 mai 2007.

Fait à CORVOL L'ORGUEILLEUX,
Le 17 janvier 2019

Grégory BIERRY
Directeur Général



 03 86 29 94 94

 03 86 29 94 95

 Quartier de la Gare / 58460 CORVOL - L'ORGUEILLEUX

SAS au capital de 500 000 € - NAF 4941A - N° TVA INTRA : FR 57 393 635 230